



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-SAVOIE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°74-2021-032

PUBLIÉ LE 2 MARS 2021

# Sommaire

## **DSDEN 74**

74-2021-02-24-007 - Arrêté DSDEN/SG/MCBM/2021-0004 relatif à la modification des horaires des écoles maternelles et élémentaires du département de la Haute-Savoie (2 pages)

Page 3

DSDEN 74

74-2021-02-24-007

Arrêté DSDEN/SG/MCBM/2021-0004 relatif à la  
modification des horaires des écoles maternelles et  
élémentaires du département de la Haute-Savoie



**ACADÉMIE  
DE GRENOBLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Haute-Savoie

Division du Pilotage des Etablissements (DPLE)  
Références : DPLE/SM

Anney, le 24 février 2021

La directrice académique des services  
de l'éducation nationale  
de Haute-Savoie

**ARRÊTÉ N° DSDEN/SG/MCBM/2021 - 0004  
relatif à la modification des horaires des écoles maternelles et élémentaires du département de la Haute-Savoie**

**VU** le code de l'éducation, notamment les articles D411-2 et D521-10 à D521-13,

**VU** le décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires,

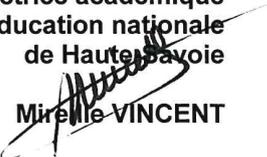
**VU** l'avis favorable émis par les conseils départementaux de l'éducation nationale dans ses séances du 25 juin 2013, 12 février 2014, 14 avril 2014, 02 juillet 2014, 14 octobre 2014, 08 avril 2015, 23 juin 2015, 17 novembre 2016, 14 février 2017, 11 avril 2017, 06 juillet 2017, 07 février 2018, 05 février 2019, 06 juin 2019, 23 janvier 2020, du 17 avril 2020, du 10 décembre 2020 et du 23 février 2021.

**ARRETE**

Article 1 : Les communes du département de la Haute-Savoie, ayant sollicité, pour la rentrée scolaire 2020, le retour à la semaine de 4 jours ou une modification d'horaires, arrêtées par la directrice académique, sont annexées à l'arrêté du 10 décembre 2020 relatif à la modification des horaires des écoles maternelles et élémentaires du département de la Haute-Savoie.

Article 2 : Madame la secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

**Pour la rectrice et par délégation,  
la directrice académique  
des services de l'éducation nationale  
de Haute-Savoie**

  
Mireille VINCENT

## Nouvelles demandes de retour à la semaine de 4 jours pour la rentrée 2021

IEN	Nom de la commune	Ecole	Dénomination	Nbre de classes	Rne	Courrier de la mairie	Cpte rendu du conseil d'école	Date du conseil d'école	Horaires
St Gervais	MEGEVE		EP	6	0740941W	X	X	03/02/2020	08h30-11h30 et 13h00-16h00

## Modifications d'horaires

### A la rentrée 2020 :

IEN	Nom de la commune	Ecole	Dénomination	Nbre de classes	Rne	Horaires du matin	Horaires de l'après-midi
St GERVAIS	ST GERVAIS	Le Fayet	EP	3	0740611M	8h30-12h00	14h00-16h30

### A la rentrée 2021 :

IEN	Nom de la commune	Ecole	Dénomination	Nbre de classes	Rne	Horaires du matin	Horaires de l'après-midi
BONNEVILLE 1	ST JEOIRE		EP	11	0740637R	8h30-11h30	13h30-16h30